

Code du Travail : mort sur ordonnances !

Le gouvernement veut adopter pendant l'été des ordonnances qui aggravent encore la loi El Khomri et la loi Rebsamen.



Autoriser le référendum patronal. Quand les syndicats ne voudront pas signer un accord, le patron pourra le soumettre à référendum direct des salariés. Avec le chantage à l'emploi, c'est une arme de destruction massive de nos droits !

Plafonner les indemnités prud'homales pour pouvoir licencier sans contraintes.

Plus de possibilités de faire moins que le Code du Travail ou la Convention Collectives. Tout est touché : salaires, contrat, durée et conditions de travail !

Dans toutes les entreprises, regrouper les CE, DP, CHST et Délégués Syndicaux. Moins de droits pour les élus, moins de possibilités d'être défendus !

Restons vigilants et mobilisés, même pendant l'été !

NON AUX ORDONNANCES XXL

Abrogation de la loi El Khomri et de la loi Rebsamen !

Rétablissement de la hiérarchie des normes !